



MINISTÈRE DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DU REDRESSEMENT PRODUCTIF ET DU NUMÉRIQUE

Le Secrétaire général

Paris, le **22 MAI 2014**

Monsieur le Secrétaire général,

Je vous prie de bien vouloir noter que le ministre des finances et des comptes publics et le secrétaire d'Etat au budget viennent de signer la décision qui permettra la mise en œuvre du plan ministériel de qualification pour l'année 2014, soit :

- 478 promotions exceptionnelles de C en B et 148 promotions exceptionnelles de B en A à la DGFIP ;
- 172 promotions exceptionnelles de C en B et 119 promotions exceptionnelles de B en A à la DGDDI ;
- 25 promotions exceptionnelles de C en B et 49 promotions exceptionnelles de B en A à la DGCCRF ;
- 64 promotions exceptionnelles de C en B en administration centrale ;
- 18 promotions exceptionnelles de C en B et 7 promotions exceptionnelles de B en A à l'INSEE ;
- 12 promotions exceptionnelles de B en A à la DGCIS.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'assurance de ma considération distinguée.

Laurent de JEKHOWSKY

Monsieur Luc DOUMONT
Secrétaire général
Fédération UNSA-Finances et Industrie
6 rue Louise Weiss – télédéc 322
75703 PARIS Cedex 13